

MEURTHE-ET-MOSELLE

Au cœur du centre pour auteurs

Depuis octobre 2020, l'association Terres à Vivre, basée à Nancy, gère un Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA). Objectif : faire baisser les risques de récidive.

Deux fauteuils se font face. Au milieu, une boîte de mouchoirs est posée sur une petite table basse. L'atmosphère est paisible, pourtant les témoignages livrés entre ces murs sont souvent durs, glaçants.

Dans le quartier de Saurupt, l'association Terres à Vivre gère l'un des trente Centres de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA) répartis sur le territoire national. Un dispositif imaginé en 2019 par le gouvernement, durant le Grenelle sur les violences faites aux femmes, qui permet un suivi psychothérapeutique des agresseurs.

Des groupes de parole et des séances de psychoboxe

Depuis octobre 2020, les professionnels du centre nancéen écoutent, responsabilisent et accompagnent 109 bénéficiaires originaires de Meurthe-et-Moselle mais aussi des Vosges. Objectif : « Faire baisser les risques de récidive ou de passage à l'acte », résume Élisabeth Perry, psychologue et directrice du CPCA. Sur un an,

environ 10 % des auteurs sortent du centre avec succès. « C'est normal qu'on n'en est pas plus car c'est un long travail », précise-t-elle. En moyenne, un suivi thérapeutique dure entre 1 an et demi et deux ans.

« Parler, évacuer, se canaliser »

Tous les participants entrent en contact avec l'association de la même manière : « Ils appellent notre permanence téléphonique (06 76 26 02 35), tenue par une bénévole. » À savoir Dominique Arnould, également présidente de l'association. « Dans notre centre, 66 % des personnes nous contactent après une condamnation pour violences conjugales », reprend la directrice. Les autres se rapprochent de la structure de « manière volontaire ». Un public conscient du problème et motivé, pour qui les chances de succès sont plus importantes.

C'est le cas de Patricia, 29 ans. Après plusieurs épisodes de violences, « c'est ma partenaire de l'époque qui m'a conseillé de consulter », se souvient-elle. C'était en 2019. Leur couple n'a ensuite tenu que quelques mois. Mais entre-temps, la jeune femme n'a jamais récidivé. À coups de rendez-vous avec sa psychologue référente, mais aussi grâce à une séance d'hypnose où son « cerveau s'est mis en mode reboot », l'intéressée s'est « débloquée ». Très jalouse et possessive, « je me sens plus tranquille aujourd'hui quand je parle à des filles. » Au-delà des séances individuelles, les bénéficiaires sont amenés à mettre des mots sur leur comportement via des groupes de parole et des séances de psychoboxe. « Ce sont des mini-combats qui permettent de travailler sa relation personnelle à la violence », décrypte la directrice. « L'ensemble de ces séances permettent de parler, évacuer, se canaliser », énumère Thier-

ry, qui purge actuellement une peine de 7 mois de prison ferme pour violences conjugales (lire par ailleurs). « Élisabeth (Perry), je ne vais pas dire qu'elle est comme une mère, mais elle a une place importante dans ma vie. » Le Vosgien de 44 ans colle davantage au profil type des bénéficiaires du centre.

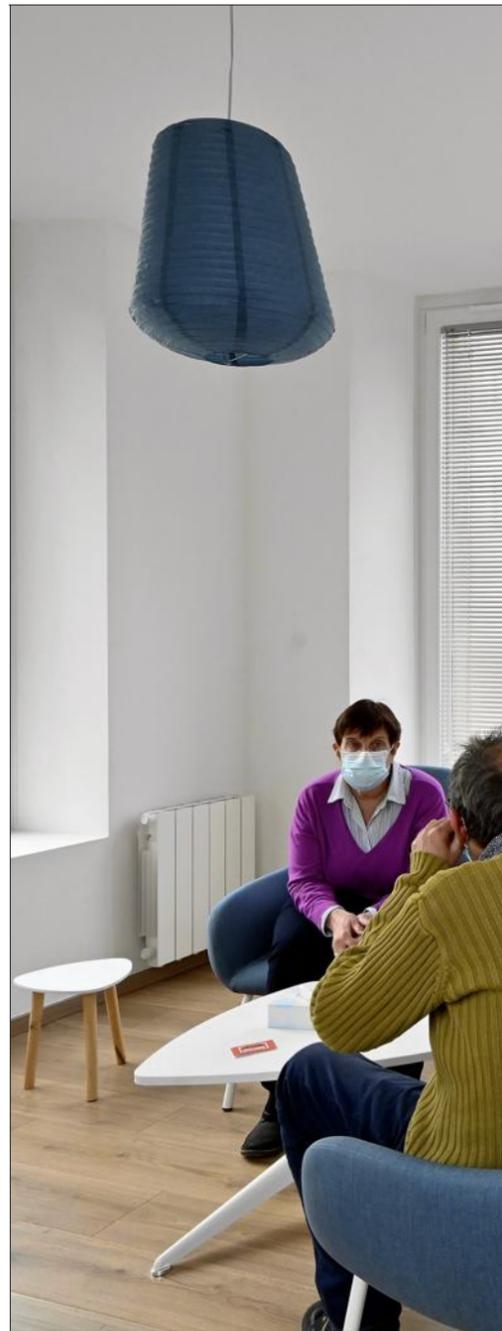
Tous les âges et toutes les professions

« C'est simple, on a accompagné quatre femmes sur notre antenne. 98 % des violences conjugales sont réalisées par des hommes », informe la directrice. « En revanche, on a tous les âges et toutes les professions. » Le CPCA accompagne aussi bien des personnes en difficulté que « des médecins ou des professeurs d'université ». Et d'ajouter : « Les violences ne sont pas forcément liées à des consommations d'alcool ou de drogue. C'est une idée reçue... »

Si l'association s'occupait déjà, par le passé, de nombreuses victimes et de quelques agresseurs, le CPCA a permis à Terres à Vivre de se sédentariser, avec ses locaux de l'avenue de Garenne et de changer de dimension notamment avec ses partenariats avec la justice. « Le centre apporte quelque chose de nouveau pour les auteurs », reprend Élisabeth Perry. « Une prise en charge spécialisée violence par des professionnels formés sur ces sujets-là. » « Il y a de la bienveillance, mais pas de compassion larmoyante », apprécie Patricia. Car accompagner les auteurs, ce n'est pas cautionner leurs actes.

Guillaume DECOURT

« Faire baisser les risques de récidive ou de passage à l'acte »
Élisabeth Perry, Psychologue et directrice du CPCA



Rédactions

Nancy : 03 83 59 03 60
lerredacnancy@estrepUBLICAIN.fr

Lunéville : 03 83 73 07 56
lerredaclun@estrepUBLICAIN.fr

Pont-à-Mousson :
03 83 81 06 58
lerredacpam@estrepUBLICAIN.fr

Toul : 03 83 43 01 64
lerredactou@estrepUBLICAIN.fr

Retrouvez-nous également sur facebook

ALERTE INFO

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info

Contactez le

0 800 082 201 Service & appel gratuits

ou par mail à lerfiltrouge@estrepUBLICAIN.fr

Pour vous abonner :
lerabonnement@estrepUBLICAIN.fr

0 809 100 399 Service gratuit + prix d'appel

2

Les deux salariés de l'association, dont fait partie Élisabeth Perry, sont épaulés par une équipe de psychologues et de psychothérapeutes qui sont prestataires. Une dizaine de bénévoles permet aussi de faire fonctionner la structure.

Patricia, auteure de violences conjugales

Selon Élisabeth Perry, « 98 % des violences conjugales sont réalisées par des hommes ». Patricia ferait donc partie des 2 % de femmes auteures.

Adoptée à l'âge de 5 ans et victime de violences par ses parents biologiques, la jeune nancéienne a toujours eu « des vieux démons », formule-t-elle. « On ne naît pas violent. » Turbulente à l'école, elle devient « possessive et autoritaire » lors de son éveil à l'amour. Avec sa première copine, elle lui « barre la route », « balance des trucs » et exerce des violences contre elle-même. « Je n'en étais pas encore au stade où je m'en prenais à l'autre », raconte-t-elle. Mais tout bascule à l'âge de 20 ans. « Ma copine de l'époque me tape en premier mais je lui rends en fois mille. »

Puis, en 2017, sa mère adoptive, qui lui a donné beaucoup d'amour, décède. Installée à Paris, Patricia déménage à



Patricia, auteure de violences conjugales, trouve des réponses à ses questions grâce aux professionnels du centre. Photo ER/Alexandre MARCHI

Nancy et rencontre une nouvelle jeune femme. « Une fille normalement constituée ne se serait jamais mise avec moi. Elle avait des failles et je m'y suis engouffrée. » Un soir, « ivre, je l'ai même

violée. Mais elle ne l'a jamais considéré comme tel. » Sa copine ne portera pas plainte. Pour les coups non plus. « Il n'y avait pas une semaine sans dispute, un mois sans violence. »

Une séance d'hypnose lui permet de retrouver des souvenirs enfouis dans sa mémoire

Après avoir contacté l'association Terres à Vivre, une séance d'hypnose lui permet de retrouver des souvenirs enfouis dans sa mémoire. Des images violentes qui lui permettent de mieux comprendre ses agissements. « Durant toutes ces années, je me suis mis en mode survie. Pour ne pas subir ce que j'avais vécu, il fallait que je contrôle ce qu'il se passait. Aujourd'hui ça va mieux. Je suis plus sereine. »

Guillaume DECOURT